

CHAMPIONNAT RÉGIONAL ROUTE **UFOLEP ILE DE FRANCE**

Organisé par

La **Commission Technique Sportive Régionale** Activités cyclistes Île de France,
avec le concours de la **CTD 78-92**,
de la **section Cyclisme du Rueil Athletic Club**,
et de la **municipalité de Saint-Mesme**.

Dimanche 26 juin 2022

A Saint-Mesme 78730

Comité d'organisation

Madame Elisabeth DELAMOYE Présidente du comité UFOLEP IDF
Monsieur Michel GARNIER Président de l'UFOLEP 78
Monsieur Patrice RODER, Président de l'UFOLEP 92
Monsieur Ludovic TREZIERES Délégué UFOLEP 78
Monsieur Joseph ROUAULT, Responsable CTSR Activités Cyclistes
Monsieur Michel DESMOULIN Responsable de la CTD 78/92
Monsieur Bruno ANGUILE, Président du Rueil Athletic Club
Madame Isabelle COPETTI, Maire de Saint-Mesme
Monsieur Jacky DRAPPIER, Maire de Saint-Martin de Brétencourt
Madame Nathalia BRICAUD Maire de Ponthevrard

CATÉGORIE D'ÂGE

Catégorie	Année de naissance
Jeunes 13/14 ans Masculin / féminin	2008 et 2009
Jeunes 15/16 ans Masculin / Féminin	2006 et 2007
Jeunes 17/19 ans Masculin	2003 à 2005
Adulte 17-29 ans Féminin	1993 à 2005
Adulte 20/29 ans Masculin	1993 à 2002
Adulte 30/39 ans Masculin / Féminin	1983 à 1992
Adulte 40/49 ans Masculin / Féminin	1973 à 1982
Adulte féminin 50 ans et +	Avant le 31/12-/1972
Adulte 50/59 ans Masculin	1963 à 1972
Adultes 60 ans et plus Masculin	Avant 31/12/1962

Licence et cartes nationale validées 15 jours avant l'épreuve et exigées.

Certificat de surclassement obligatoire pour les jeunes surclassés.

Pour rappel la participation au national est conditionnée par la participation au régional

HORAIRES DE DÉPART

Catégorie	Horaires	Distance
Adulte 40/49 ans	9h00	8 tours / 86 km 960
Adulte 20/29 ans	9h03	8 tours / 86 km 960
Adultes 60 ans et plus	11h30	6 tours / 65 km 22
Féminines	11h32	5 tours / 54 km 350
Jeunes 15/16 ans	11h34	5 tours / 54 km 350
Jeunes 13/14 ans	11h36	3 tours / 32 km
Jeunes 17/19 ans	14h48	7 tours / 76 km
Adulte 50/59 ans	14h51	8 tours / 86 km 960
Adulte 30/39 ans	14h45	8 tours / 86 km 960

Engagement des licencié.e.s :

Les engagements à l'aide du formulaire joint doivent être adressés par les clubs avant le 23 juin à Pierre LEBIGRE, 42 rue Chanterienes 95620 PARMAN. Les engagements doivent être accompagné du règlement par chèque à l'ordre de « club Rueil AC ».

Engagement adulte : avant 10 €; sur place : 12 € Engagement jeune : avant 6 € ; sur place : 7 €

Signaleurs :

Chaque CTD doit fournir de 3 signaleurs afin d'avoir un signaleur par course

Retrait des dossards :

Pour la 1ere série à partir de 7h30 à la salle des fêtes de Sainte Mesme 78

Pour la 2eme série à partir de 10h30 à la salle des fêtes de Sainte Mesme 78

Pour la 3eme série à partir de 13h30 à la salle des fêtes de Sainte Mesme 78

CLASSEMENT ET RÉCOMPENSE A LA SALLE DES FÊTES DE SAINTE MESME

Le premier temps pour les courses 1 & 2

- vers 13h 13h30 à l'issue de ces deux départs. Cela permet d'avoir une pause pour les gardiens de carrefour et les organisateurs.

Le deuxième temps :

- Dans le prolongement du troisième départ soit au environ 17 h 30.

Les personnes appelées au podium doivent se présenter en tenue cycliste sans casquette.

Condition d'accès au podium :

Pour obtenir le titre et le maillot le.a compétiteur.rice devra avoir effectué.e :

- 5 courses plus le départemental ou courses support pour les adultes
- 3 courses plus de départemental ou courses support pour les jeunes
 - Le maillot de champion.ne régional.e sera décerné s'il y a trois personnes minimum sur la grille de départ dans les catégories masculines que ces compétiteurs soient ou non podiumable. Il n'y a pas de minimum pour les catégories féminines.

Réclamations :

Seules seront prises en comptes les réclamations écrites effectuées auprès du responsable de la CTSR accompagnées d'un chèque de 30 € libellé à l'ordre du comité régional UFOLEP IDF.

Parcours sur <https://www.manifestationsportive.fr>
Plus d'informations sur www.ufolep-idf.org
Commission Régionale Cycloport UFOLEP ILE DE FRANCE

